



5 octobre 2020



Programme d'accès au matériel stérile d'injection (PAMSI) Des outils et de l'information disponibles en ligne

Depuis le début des années 2000, la Direction de santé publique met en œuvre et soutient le PAMSI. Dans une approche de réduction des méfaits, le PAMSI a pour objectif de faciliter l'accès à du matériel stérile aux personnes utilisatrices de drogues par injection (UDI). Il s'agit d'une stratégie de santé publique reconnue efficace pour prévenir la transmission des infections (ex. : hépatites B et C, VIH). La distribution du matériel est effectuée par les centres d'accès au matériel d'injection (CAMI) qui sont des organismes communautaires, par les accueils des CLSC, par les urgences des hôpitaux et certaines pharmacies communautaires.

Dans la région de la Capitale-Nationale, plus de 150 pharmacies communautaires sont inscrites au PAMSI. En 2019-2020, ce sont plus de 19 800 troussees que les personnes UDI sont venues chercher au comptoir des pharmacies communautaires, ce qui représente plus de 79 200 seringues, soit 25% du total des seringues distribuées dans la région. La Direction de santé publique tient à remercier tous les pharmaciens qui participent au PAMSI et reconnaît leur contribution essentielle à la réduction des méfaits et à la prévention des infections auprès des personnes UDI de la région.

Deux types de troussees sont offertes : les **troussees blanches** contiennent le matériel nécessaire pour 4 injections avec des seringues de 1 ml ; les **troussees noires** contiennent le matériel nécessaire pour 4 injections avec des seringues de 3 ml. Les opioïdes nécessitent un volume de dilution souvent supérieur à 1 ml. Il est donc préférable d'orienter les consommateurs d'opioïdes vers les troussees noires afin de limiter le nombre d'injections par dose ou la réutilisation de la seringue. À noter que les seringues de 3 ml sont cependant non serties, occasionnant un espace mort plus important que sur les 1 ml (qui peut donc contenir plus de sang ; un counseling à cet effet est de mise).

Plusieurs d'entre vous nous ont fait part de questionnements et besoins en lien avec la distribution du matériel stérile d'injection. D'ici cet automne, un court sondage vous sera soumis afin de connaître vos besoins de formation et d'information. D'ici là, nous vous rappelons que notre page Web PAMSI <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/pamsi>¹ est à votre disposition. Vous pourrez en apprendre davantage sur le matériel disponible, les outils cliniques (dépliants, guides) et les outils administratifs (bon de commande ou modalités d'inscription) et de promotion.

Vous y trouverez également une vidéo produite par la Direction de santé publique de l'Estrie qui est aussi disponible sur le site de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) : [Rendre accessible du matériel stérile d'injection : pour aller au-delà des préjugés](#)². À partir de témoignages (dont celui d'un pharmacien), cette vidéo aide à mieux comprendre la réalité des utilisateurs de substances psychoactives et à mieux s'outiller pour établir une relation d'aide et de confiance propice au counseling.

L'accessibilité au matériel stérile d'injection pour la prévention des infections transmissibles par le sang

*Les trousse de matériel stérile sont fournies gratuitement par la Direction de santé publique aux pharmacies communautaires comme à tous les CAMI. En cohérence avec les bonnes pratiques qui visent à abaisser les barrières à l'accès au matériel et selon les attentes gouvernementales (L'accès au matériel d'injection neuf est gratuit dans tous les CAMI ³), **ce matériel doit donc être distribué sans frais aux personnes UDI**. La collaboration des pharmacies communautaires est donc essentielle et appréciée pour soutenir les personnes conscientisées et qui font preuve de responsabilisation en venant à votre pharmacie demander du matériel stérile.*

Pour toute suggestion, question ou besoin, veuillez contacter la professionnelle au pamsi.dspu.ciussscncn@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418-666-7000, poste 10070.

Isabelle Milhomme, conseillère en soins infirmiers

Dossier Usagers de drogues par injection et inhalation

Service de Prévention et protection des maladies infectieuses

Direction de la santé publique

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Références

¹ <https://www.ciussss-capitalenationale.gouv.qc.ca/fr/pamsi>

² <https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/rendre-accessible-du-materiel-sterile-d-injection-pour-aller-au-dela-des-prejuges>

³ <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/alcool-drogues-jeu/distribution-de-materiel-d-injection-neuf/>